



Présidence : Belgique

**SEANCE SPECIALE DU CONSEIL PERMANENT
(606ème séance plénière)**

1. Date : Mercredi 3 mai 2006

Ouverture : 16 h 10

Clôture : 17 h 10

2. Président : M. B. de Crombrughe

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : CENTRE DE L'OSCE A BICHKEK

Président, Chef du Centre de l'OSCE à Bichkek (PC.FR/8/06 OSCE+), Autriche-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la Roumanie ; les pays candidats, à savoir la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Turquie ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et la Serbie-Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; ainsi que la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/392/06), Fédération de Russie, Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/391/06), Norvège, Canada (PC.DEL/393/06), Suisse, Kirghizistan, Ouzbékistan

4. Prochaine séance :

Jeudi 4 mai 2006 à 10 heures, Neuer Saal